

Le nouveau Conservateur

N° 8

« Au fond des victoires d'Alexandre, on trouve toujours Aristote » Charles de Gaulle

Jean-Frédéric Poisson :

*Derrière l'atlantisme, la soumission pure et simple*Paul-Marie Coûteaux : *L'Empire pur - et dur*

Dossier

L'Empire impensé (I)

Caroline Galactéros - Jean-Paul Brighelli - Gilles Brochard
 Pierre de Lauzun - Eric Denécé - Alain Juillet - Alexandre Lalanne-Berdouticq
 François Martin - Patrick Pommier.

Politique française & Souveraineté

Christine Boutin - Sébastien Meurant - Arthur Pauly
 Hadrien Péryrier - Laurence Trochu.

Ecologie, Economie & Patrimoine

Victor Fouquet - Quentin Guézéneq
 Olivier de Laubarière.

Géographie & Histoire, Culture & Civilisations

Valentin Gaure - Alain Houpert - Roland Hureaux
 Jean-Gérard Lapacherie - Philippe de Saint Robert
 Augusto von Pickendorf.

Conservateurs & Souverainistes

Pierre-Alexandre Bouclay - Charles-Henri Jamin
 Jean-Luc Marsat.

- Depuis 1945, les Américains ont fait ou ont été à l'origine de plus de 22 guerres préventives ou classiques en relation directe avec leurs intérêts.

Alain Juillet

- Il résulta du retour dans le commandement intégré une surenchère pour paraître « plus otanien que les otaniens ».

Général Alexandre Lalanne-Berdouticq

- Il s'agit de bien faire comprendre aux futurs décideurs les bienfaits de la mondialisation à l'anglo-saxonne.

Eric Denécé

- Une politique étrangère n'est pas un chapelet de prêchis-prêchas ni une gesticulation médiatico-stérile, ni le suivisme béat d'alliés qui n'ont pas les mêmes intérêts que les nôtres !

Caroline Galactéros

- La Bourgogne a été la terre d'accueil de mes ancêtres. Je me dois d'être un gardien de cette mémoire.

Alain Houpert

- L'apprentissage précoce de l'anglais dès le Primaire vient de cette fascination pour les Etats-Unis.

Jean-Paul Brighelli

Il faudrait que les partis de droite discutent entre eux, car la politique est l'art de bâtir des coalitions capables de l'emporter.

Sébastien Meurant

Une monnaie universelle est un mythe. Une monnaie est liée à une communauté politique.

Pierre de Lauzun

C'est exactement ce que je souhaitais en relançant la radio : permettre à Radio Courtoisie de devenir un « carrefour des droites ».

Pierre-Alexandre Bouclay

Jamais la monarchie n'a paru en France plus vivante que par l'émotion qu'a soulevée dans notre pays la mort d'Elizabeth d'Angleterre.

Arthur Pauly

Actionnaires contre salariés, syndicats contre patronat, bloc contre bloc : la lutte des classes nuit à la prospérité et à l'unité nationale.

Quentin Guézéneq

Et voilà que, face à toutes ces difficultés, le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) ouvre la voie à l'euthanasie et au suicide assisté ! Mais dans quel temps vit-on ? A-t-on complètement perdu la raison ?

Christine Boutin

« Maintenir » : cet impératif catégorique pourrait servir de devise à une droite qui, confrontée aux mirages frelatés de la mondialisation heureuse et de la société liquide, entend garder les yeux ouverts.

Laurence Trochu

Emmanuel Macron ne sait pas gouverner. Il exalte la souveraineté de l'Ukraine, mais juge que celle de la France est dépassée. Il passe une fois de plus à côté du grand projet gaulliste d'une « Europe de l'Atlantique à l'Oural ».

Philippe de Saint Robert

Le goulot financier ne va faire que se resserrer, précipitant la France dans un chaos multiforme dont on peine encore à mesurer la brutalité. Jamais, depuis les chocs pétroliers de 1973 et 1979, la situation économique n'avait été aussi lourde de menaces.

Victor Fouquet

Si vous voulez changer le monde, commencez par faire votre lit.

Augusto von Pickendorf

La nouvelle configuration des rapports de force mondiaux fut révélée cette année, lorsque fut lancé un tonitruant appel aux sanctions contre la Russie et que la grande majorité des pays de la planète a refusé de le suivre.

François Martin

L'Empire impensé (I)

Le nouveau Conservateur

N°8

Septembre 2022

Les Editions de l'ADALI

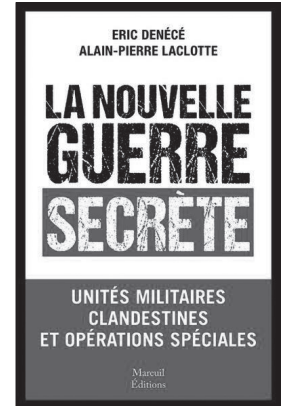
Le nouveau Conservateur

Recette :
La duxelles

Stratégie économique et actions anticoncurrentielles américaines

par Eric Denécé

Eric Denécé a précédemment exposé la stratégie américaine de formatage des esprits (« social learning ») qui a conquis en un siècle l'imaginaire des Européens. Auteur, avec Claude Revel, d'un ouvrage capital, *L'autre guerre des Etats-Unis. Economie : les secrets d'une machine de conquête* (Robert Laffont, 2005), il analyse ici avec le même brio le volet économique de cette guerre de conquête drapée dans les plis de l'amitié, mais qui ne s'embarrasse d'aucun scrupule, ni d'une infraction systématique aux règles de concurrence imposées que l'imperium fut si habile à imposer aux autres... On lira ici de précieux résumés d'affaires dont l'opinion a rarement saisi les fils, et la gravité..



Depuis la fin de la Guerre froide, et jusqu'à la récente crise ukrainienne, les rivalités économiques entre Etats remplacent les rivalités idéologiques et militaires. En conséquence, les enjeux commerciaux – accès aux marchés et aux ressources naturelles – sont devenus d'une importance essentielle pour les acteurs internationaux soucieux de préserver leur indépendance économique et leur prospérité. Par ailleurs, la technologie est devenue un autre enjeu majeur de la compétition mondiale : sécurité et indépendance des nations dépendent de technologies de pointe dans des secteurs-clés offrant à leurs détenteurs une position dominante sur la scène internationale. En conséquence, depuis trois décennies, la guerre pour le contrôle des technologies et des marchés mondiaux mobilise toute l'énergie des nations. Or, comme il n'existe pas d'économie nationale prospère sans entreprises performantes, tous les Etats développés ont dû s'ingérer dans la compétition économique - en premier lieu les Etats-Unis.

Une stratégie américaine particulièrement agressive

« Pour le gouvernement américain, la sécurité nationale dépend d'abord de la puissance économique et chaque nation est en compétition avec les autres sur les marchés mondiaux. Les facteurs économiques dominent souvent l'agenda des considérations stratégiques » (Jacques Fontanel et Liliane Bensahel, « Guerre et économie, les liaisons dangereuses », in J.-F. Daguzan et P. Lorot (dir.),

Guerre et économie, collection Géopolitique, éd. Ellipses). Ainsi, pour s'imposer sur les marchés internationaux et dominer l'économie mondiale, les Etats-Unis ont-ils mis en place depuis la seconde moitié des années 1990 un véritable dispositif de combat, combinant actions offensives (appui aux entreprises nationales, contrôle des organisations internationales, pressions sur les gouvernements étrangers, espionnage économique généralisé, etc.) et répressives, d'une législation sur les embargos et le terrorisme, à la mise en place d'une très contestable imposition de l'extraterritorialité du droit américain⁽¹⁾.

Les buts de Washington sont clairs : « *Nous devons continuer à façonner un système économique global qui travaille pour l'Amérique* » (Madeleine Albright - Statement before SFRC, United States Information Service, 9 janvier 1997). Approche géoéconomique qui a pour but de servir

« *Les grands impératifs stratégiques se résument en quatre points : éviter les collusions entre vassaux ; les maintenir dans l'état de dépendance que justifie leur sécurité ; cultiver la docilité des sujets protégés ; empêcher les barbares de former des alliances offensives* »
(**Zbigniew Brzezinski**)

« *les intérêts de l'Amérique, c'est-à-dire à court terme le maintien de son statut de superpuissance planétaire et, à long terme, l'évolution vers une coopération mondiale institutionnalisée (...). Les grands impératifs stratégiques se résument en quatre points : éviter les collusions entre vassaux ; les maintenir dans l'état de dépendance que justifie leur sécurité ; cultiver la docilité des sujets protégés ; empêcher les barbares de former des*

alliances offensives ». Ainsi parlait Zbigniew Brzezinski, Conseiller à la sécurité de plusieurs présidents, auteur du fameux ouvrage *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde* (Hachette, Paris, 1997, p. 68).

La politique de neutralisation de l'Europe par son élargissement

Le raisonnement des Américains tel qu'exprimé dès 2002 dans leur *National Strategy* est on ne peut plus clair : il faut anticiper l'émergence de tout concurrent sérieux capable de leur disputer le pouvoir. Or, en termes de population, de PNB, d'actifs financiers, de technologies et de puissance militaire globale, l'Union Européenne est le concurrent le plus menaçant, selon *The National Strategy of the United States of America* (The White House, Washington DC, septembre 2002). Ainsi, depuis la chute du mur de Berlin, le discours américain n'a cessé de répéter que

⁽¹⁾ Depuis la fin des années 1980, Washington a développé un arsenal législatif répressif afin de lutter contre l'expansion économique de ses concurrents. Les autorités américaines ont adopté une législation leur permettant de sanctionner certains comportements des concurrents des Etats-Unis, jugés injustes et déraisonnables par eux, et de prendre des mesures unilatérales de rétorsion. Ce sont les fameux articles 301, super 301 des *Trade Acts*, les lois sur les embargos et le *Foreign Corrupt Practices Act*.

l'UE devait s'élargir vers l'Est afin de permettre aux nouvelles démocraties d'accéder aux bienfaits de l'économie de marché.

C'est ainsi que l'adhésion des ex-démocraties populaires à l'OTAN a précédé et non suivi l'entrée dans l'UE. L'objectif de Washington est de promouvoir l'évolution de la Communauté européenne vers une entité lâche, purement économique, de façon à ce que se constitue le marché européen plus vaste possible, avec des membres nombreux, acquis à Washington. L'UE ne peut espérer se doter d'une politique étrangère et de sécurité commune en même temps qu'elle s'élargit à trente Etats... Cette politique n'est pas exclusive d'une coopération qui peut s'observer, par exemple, entre milieux d'affaires pour préparer des décisions face aux administrations multilatérales - cas

du *Dialogue transatlantique d'affaires* (*Transatlantic Business Dialog*) qui porte sur quasiment tous les secteurs ou thèmes industriels et commerciaux d'avenir. Washington cherche à travailler directement avec les publics

En termes de population, de PNB, d'actifs financiers, de technologies et de puissance militaire globale, l'Union Européenne est le concurrent le plus menaçant.

les plus ouverts au message libéral, ou agit par le biais des multinationales auprès de la Commission pour contourner d'éventuelles résistances des Etats membres (cf. Eric Denécé et Claude Revel, *L'autre guerre des Etats-Unis. Economie : les secrets d'une machine de conquête*, Robert Laffont, Paris, 2005).

La France, cible préférentielle de l'hostilité commerciale américaine

En Europe, nous Français sommes clairement les premières cibles de l'agressivité américaine, à la fois en raison de notre tradition d'indépendance – certes aujourd'hui disparue – et parce que nos points forts industriels et technologiques (défense, spatial, nucléaire, aéronautique, agriculture, etc.) sont les domaines dans lesquels les Américains veulent que la suprématie américaine soit la plus stratégique. Leur rivalité avec l'Allemagne est beaucoup moins marquée, en raison de la spécialisation différente de l'industrie d'outre-Rhin et de son alignement politique sur Washington depuis 1945. Ainsi, les trente dernières années ont vu se multiplier les actions hostiles américaines contre les intérêts économiques français. Voici les principales actions conduites par les Etats-Unis contre les intérêts économiques français depuis 1991 :

1991 : Irak. Bien qu'ayant participé à la coalition pour la libération du Koweït sous commandement américain, la France sort perdante économiquement de cette opération, accusée d'avoir armé et entretenu auparavant des relations étroites avec l'Irak, son principal client au Moyen-Orient. Elle profite à peine des marchés de la reconstruction et enregistre un net recul au Proche-Orient.

1994 : Arabie Séoudite. Les communications d'Edouard Balladur sont interceptées par la NSA alors qu'Airbus négocie un contrat de 30 milliards de francs (4,5 milliards d'euros aujourd'hui) pour la vente d'avions à l'Arabie Séoudite, alors que l'affaire est pratiquement bouclée. Les renseignements sont transmis à Boeing et McDonnell Douglas qui emportent le contrat.

1995 : Birmanie. Total construit un pipeline à travers la Birmanie pour livrer du gaz naturel à la Thaïlande. Les sociétés pétrolières américaines Texaco et Arco n'ayant pu obtenir ce contrat, la guérilla locale et les médias internationaux se déchainent contre l'entreprise française.

2003 : Irak. Les Français refusent de participer à l'intervention illégale de Washington en Irak. La Maison-Blanche déclare : « La France doit

Les Français sont clairement les premières cibles de l'agressivité américaine, à la fois en raison de notre tradition d'indépendance, et parce que nos points forts industriels et technologiques (défense, spatial, nucléaire, aéronautique, agriculture, etc.) sont les domaines dans lesquels la suprématie américaine est la plus stratégique.

payer ». Notre pays sera mis à l'amende : 4 milliards d'euros comme prix de sa « trahison ». De plus, divers boycotts suivront, et les Etats-Unis retarderont systématiquement les livraisons de pièces de rechange aux armées françaises.

2011 : Ravitailleurs pour l'US Air Force. Le Pentagone annonce son intention de commander 179 avions ravitailleurs auprès de Boeing, aux dépens d'EADS qui, associé à Northrop Grumman, avait soumis la candidature de l'A330 MRTT et emporté l'appel

d'offres. Mais celui-ci fut remis en cause au prétexte d'un « vice de procédure ». Par la suite, il s'avéra que Boeing avait cassé les prix pour imposer son avion ravi-tailleur, le KC-46A Pegasus, qui n'existait alors que sur la planche à dessins.

2014 : BNP-Paribas. Le fleuron bancaire français, BNP-Paribas, l'une des dix premières banques mondiales, est con-damné à près de 9 milliards d'amende par la justice américaine qui l'a opportunément accusé d'avoir contourné entre 2000 et 2010 les embargos imposés par Washington à Cuba, à l'Iran, au Soudan et à la Libye. A noter que ni l'UE ni l'ONU n'avait établi d'embargo contre ces pays...

2014 : Alstom. Recourant à l'application extraterritoriale du droit américain, le *Department of Justice* accuse et sanctionne Alstom pour avoir remporté un contrat en Indonésie en ayant recours à la corruption. Cette manœuvre a pour but d'affaiblir la société française et d'ébranler ses dirigeants, permet-tant ainsi le rachat de sa branche Energie par General Electric, privant la France de son auto-nomie stratégique pour la fourniture de ses centrales nucléaires et de navires de guerre.

2015 : Mistral, Russie. Dans cette affaire, Américains, Britanniques et Allemands font pression sur la France, au prétexte de la crise de Crimée, pour que Paris ne livre pas à la Russie les deux bâtiments amphibie Mistral qu'elle avait commandés. Bilan : près de 800 millions d'euros perdus par la France, sans parler de la documentation technique restée en Russie.

2016: Inde. Une surprenante affaire de «fuite» de documents concernant les sous-marins français vendus à l'Inde fait irruption dans la presse australienne et crée pas mal de remous dans le cadre du «contrat du siècle» passé avec Naval Group, illustration de la volonté de certains acteurs de déstabiliser ce marché.

2021 : Australie. En avril 2016, Naval Group emporte, à la surprise générale, le gigantesque appel d'offres lancé par la Défense australienne. Surprise car, bien qu'Eurocopter ait auparavant vendu des hélicoptères de combat à Canberra, les relations entre la France et l'Australie ont toujours été ambiguës. Ce pays n'a eu de cesse, depuis notre départ d'Indochine en 1954, d'agir pour réduire notre influence résiduelle en Asie du Sud-Est et s'est toujours opposé à nos essais nucléaires dans le Pacifique Sud. Sa diplomatie et ses services de renseignement ont toujours cherché à saborder nos positions, y compris dans le Pacifique Sud. Mais le contrat est dénoncé par les Australiens sous l'impulsion des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui vient de quitter l'Union européenne.

Depuis 1991, cela fait donc au moins dix fois que nous sommes victimes d'actions hostiles américaines contre nos intérêts économiques. Toutefois, nous ne semblons guère nous en émouvoir...

2021 : Suisse. Parallèlement à l'affaire des sous-marins australiens, les E-U parviennent à renverser l'accord quasiment conclu avec la Suisse pour la vente de Rafale pour y substituer le F35, pourtant nettement moins adapté aux besoins de l'armée helvétique, en les bradant à 40 % de leur prix.

Depuis 1991, cela fait donc au moins dix fois que nous sommes victimes d'actions hostiles américaines contre nos intérêts économiques. Toutefois, nous ne semblons guère nous en émouvoir à en juger par l'absence de réactions de nos dirigeants politiques. Deux affaires emblématiques méritent d'être rappelées plus en détail.

Les sanctions économiques à la suite de l'opposition française à l'invasion de l'Irak

L'opposition de la France à l'invasion illégale de l'Irak par les E-U, en 2003, eut des conséquences économiques néfastes pour notre pays. D'abord, la France a assisté, impuissante, à la mainmise américaine sur l'Irak. L'une des principales victimes de l'hostilité de Washington a été le groupe pétrolier Total. Opérateur bien implanté dans la région, il fut pris

pour cible par les milieux pétroliers américains qui exigèrent des mesures de rétorsion, Total risque de voir ses acquis sur le sol irakien menacés. Surtout, notre pays n'a quasiment pas pu participer à la reconstruction : « *Il est impensable que l'on vous donne une part du gâteau alors que vous n'avez pas aidé à sa préparation* » déclara Robert Ebel, directeur de *Centre pour les études internationales* de Washington après le renversement de Saddam.

Progressivement, le différend franco-américain s'est déplacé hors du Moyen-Orient : menaces de représailles du Secrétaire d'Etat Colin Powell, appel aux sanctions contre les vins et les eaux minérales lancé par une poignée de parlementaires, exhortation au boycott des produits *Made in France* relayées par Fox News, etc. Dans un discours prononcé en avril 2003, à l'université de Los Angeles, Jean-David Levitte, alors ambassadeur de France à Washington, a évoqué la période d'affrontement entre la France et les Etats-Unis, au début de 2003, au sujet de l'Irak. Selon lui, une « campagne raciste » a été menée par certains médias et alimentée par le ministère américain de la Défense. « *Nous étions insultés pour la seule raison que nous étions Français, et cela était injuste et dangereux* », a-t-il déclaré. « *Une telle campagne n'aurait pas été tolérée, a-t-il ajouté, si elle avait visé les Noirs ou les Juifs* ».

Jean-David Levitte a nommément mis en cause les médias appartenant à Rupert Murdoch, propriétaire de la chaîne câblée *Fox News* et du quotidien *The New York Post*. Propos confirmé par Ernest-Antoine Seillière, alors patron du MEDEF : « *Le simple fait d'être français aujourd'hui dans une activité économique et commerciale aux Etats-Unis n'en constitue pas moins un désavantage compétitif, né d'un certain nombre d'initiatives de politique étrangère. Ce désavantage se manifeste de multiples façons, toujours diffuses : ici un entrepreneur de talent ne souhaite pas s'associer à une affaire française, car il craint que cela soit mal vu par son environnement ; là, sans que l'on le sache, la nationalité française d'une entreprise lui a barré la route d'un marché.* » (Actes du colloque *L'Amérique telle qu'elle est dans les relations économiques internationales* organisé par le Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France, Paris, 4 décembre 2003, pp. 5-6.).

L'affaire Alstom

En 2014, la vente d'Alstom à General Electric (GE), sous la contrainte (menaces d'interdiction d'accès au marché américain, de poursuites judiciaires contre les dirigeants du groupe, sanctions financières, etc.), fut un autre exemple particulièrement marquant de l'hostilité américaine, posant un problème majeur de souveraineté pour notre pays, tant en matière énergétique que militaire, deux domaines dans lesquels notre indépendance est ainsi révolue :

- Sur le plan du nucléaire civil, la France est, par cette vente, totalement entre les mains de General Electric pour l’approvisionnement de nos centrales en turbines et en pièces de rechange. Cela remet directement en cause notre maîtrise intégrée de la construction d’une centrale et nous prive de débouchés export, car Alstom était l’un des leaders mondiaux en la matière.

- En matière de turbines pour les bâtiments de surface et les sous-marins de la marine nationale, General Electric se trouve désormais être un fournisseur en situation de quasi-monopole, ce qui rend notre flotte de guerre largement dépendante de ses livraisons.

- En matière de surveillance de l’espace, nous avons également cédé la filiale Alstom Satellite Tracking Systems, qui œuvre au profit de nos armées (en particulier de la Direction du Renseignement Militaire - DRM) et qui contribue à l’efficacité de notre dissuasion nucléaire par la surveillance constante de la position des satellites alliés ou adverses. Dans ce cas, le rachat par General Electric n’avait pas pour but d’acquérir une technologie dont les Américains disposaient déjà, mais simplement d’en priver un allié souvent rétif. La France est désormais dépendante en la matière et nous n’avons d’autre option que d’adhérer à la politique étrangère de Washington, sinon à nous retrouver définitivement privés de cette capacité essentielle.

Nous avons abandonné à la fois notre souveraineté, des savoir-faire technologiques que peu de pays au monde maîtrisent et que nous avons mis des années à construire, et des entreprises rentables disposant d’indéniables débouchés commerciaux.

Dans tous ces domaines, nous avons abandonné à la fois notre souveraineté, des savoir-faire technologiques essentiels – que peu de pays au monde maîtrisent et que nous avons mis des années à construire – et une entreprise rentable disposant d’indéniables débouchés commerciaux.

En matière économique, le partenariat n’est nullement à l’ordre du jour pour les Etats-Unis. Dans les Balkans, au Moyen-Orient ou ailleurs, c’est Washington, seul, qui détermine la politique qu’il convient de conduire. Dès lors que l’on appartient à leur camp, les Etats-Unis considèrent que leur autorité prévaut et que chacun doit adopter intégralement leurs valeurs et les directions qu’ils donnent. La contestation et la contradiction – surtout venant des alliés – sont très mal vécues. Le Royaume-Uni, ainsi que la majorité des pays européens jouent le jeu avec discipline. L’attitude de la France, qui définit ses propres intérêts et conduit une politique autonome, exaspère Washington. Toute revendication ou différence française est dès lors considérée comme déviationniste, voire comme une « trahison ». Le différend relatif à la guerre en Irak (2003) en a été un exemple édifiant. Les Américains ne conçoivent pas qu’un des pays de « leur camp » ait d’autres intérêts que les leurs ou que ceux qu’ils définissent

et s'attachent à en faire payer le prix à ceux qui sont enclins à l'affranchir de leur suzeraineté...

Regardons la réalité en face : nous ne sommes plus amis depuis longtemps avec les Etats-Unis, tout au plus alliés et encore, seulement lorsque nous sommes d'accord avec la politique de la Maison-Blanche. Sinon, le *French Bashing* se déchaîne... Notre solidarité, pour ne pas dire notre servilité, vis-à-vis des Américains ne nous apporte aucun avantage. Nous nous enorgueillissons d'être considérés par Washington comme l'un de ses alliés militairement les plus performants, mais ne profitons d'aucune contrepartie. Il est temps d'en tirer les conséquences. Notre pays n'a pas vocation à n'être qu'un auxiliaire docile. La guerre économique et culturelle est depuis longtemps déclarée et il est affligeant que nous ne rendions pas les coups. En fait, nous aurions dû profiter du camouflet australien pour prendre nos distances avec la politique de Washington. Nous avons là l'occasion rêvée de ressortir de l'organisation intégrée de l'OTAN, voire de l'Alliance atlantique, où n'avons plus rien à y faire. Malheureusement, comme l'a prouvé l'emblématique affaire Alstom, nos dirigeants politiques demeurent inféodés... ■



On aura grand intérêt à lire sur ce sujet deux ouvrages : d'abord celui de Frédéric Pierucci « Le piège américain » (cf. article précédent) ainsi que celui d'Olivier Marleix : « Les liquidateurs », ouvrage fort documenté et d'autant plus intéressant que l'auteur est devenu en juin dernier président du groupe LR à l'Assemblée Nationale et qu'il pourrait jouer un grand rôle à l'avenir.